

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 24 FEVRIER 2014**

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Francine PIERRE, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 26

Conseillers absents - excusés : Samia MESSALTI, David CARABIN, Bernard BRAUN.

Procurations : François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN à Elsa PLUMIER.

Secrétaire de séance : Sophie WAKEFORD

Date convocation : 18 février 2014

N°2014-015

Objet : Plan de formation 2014

Rubrique : 4.1

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en application de la loi n° 2007-209 du 19 février 2007, relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, il convient de mettre en œuvre le plan de formation annuel.

Il est donc proposé le plan de formation qui figure en annexe au titre de l'année 2014. À celui-ci, pourront s'ajouter les formations qui seraient rendues nécessaires par l'arrivée d'un agent, par un changement de poste ou par l'évolution d'une mission. Les modalités d'exercice du droit individuel à la formation prévue par délibération n°44-2011 en date du 29 juin 2011 sont inchangées.

Ce plan de formation 2014 a recueilli l'avis du Comité Technique Paritaire (CTP) lors de sa réunion du 21 février 2014, et intervient en continuité du processus de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences déjà été mis en place au sein de la commune.

Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2014.

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** le plan de formation 2014.



Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.
J. Franoux